

**5 130 postes ont été ouverts au recrutement 2012 d'enseignants du premier degré public (95,6 % aux concours externes, 4,4 % aux concours internes). Les candidats sont à peu près autant à se présenter aux concours externes que l'année précédente, pour davantage de postes à pourvoir (+ 58,2 %). Le taux de réussite (26,2 %) a donc fait un bond de neuf points. Très contrasté selon les académies, il varie de 6,8 % à 50,5 %. La quasi-totalité des postes a été pourvue aux concours externes, contre 89 % aux concours internes. Plus de deux admis sur trois aux concours externes sont des étudiants. La proportion de femmes est en hausse aux concours externes (87,2 % des admis), renforçant la féminisation de la population enseignante du premier degré public. Plus de neuf lauréats sur dix aux concours externes sont titulaires d'un master 2, ou engagés dans la finalisation du diplôme.**

## Les concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement public à la session 2012

C'est par voie de concours que le ministère de l'éducation nationale recrute les enseignants du premier degré public et les fait accéder au statut de fonctionnaire titulaire. À la session 2012, 5 130 postes ont été ouverts aux concours de recrutement de professeurs des écoles. 4 903 ont été réservés aux concours externes, dont 200 au troisième concours et 102 au concours externe spécial langues régionales (tableau 1). 130 postes ont été ouverts au premier concours interne, concours ouvert uniquement aux instituteurs titulaires, et 97 postes aux seconds concours internes. De plus, dans le cadre du plan d'urgence décidé par le gouvernement, 1 000 postes supplémentaires de professeurs des écoles ont été créés. Ils ont été pourvus par le recours aux listes complémentaires.

(3 100). Mais dans une perspective de plus long terme, la session 2012 marque l'arrêt de la baisse continue des candidatures, simultanée à celle du nombre de postes ouverts. En 2011, la baisse de participation au concours était accentuée par l'entrée en vigueur de la réforme de la « mastérisation » selon laquelle les futurs enseignants doivent attester d'un niveau master 2 (bac + 5) pour se présenter aux concours, réduisant les viviers potentiels de candidats. Ces tendances font que le taux de réussite (nombre d'admis rapporté au nombre de présents), fluctuant autour de 20 % depuis huit années, s'améliore nettement en 2012 (26,2 % au lieu de 17 % en 2011). Autrement dit, le concours devient moins sélectif avec moins de 4 candidats présents pour un poste offert en 2012, contre 6 candidats en 2011. Comme les années passées, près de 100 % des postes offerts sont pourvus.

### CONCOURS EXTERNES : MÊME PROPORTION DE CANDIDATS PRÉSENTS QU'EN 2011 POUR DES POSTES OUVERTS BEAUCOUP PLUS NOMBREUX

18 617 candidats se sont présentés aux concours externes 2012, soit 45,2 % des inscrits. En 2011, ils étaient à peu près autant à s'être présentés (18 136, soit 43,4 % des inscrits) (graphique 1) pour un nombre de postes sensiblement inférieur

### LA CONCURRENCE EST MOINS FORTE EN 2012 MAIS RESTE CONTRASTÉE SELON LES ACADÉMIES

La moyenne nationale de 3,8 candidats présents pour un poste aux concours externes masque une grande dispersion académique, de 1,7 en Guyane, 2,0 à Créteil,

**TABLEAU 1 – Concours de recrutement de professeurs des écoles : nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis en 2012**

France métropolitaine + Dom

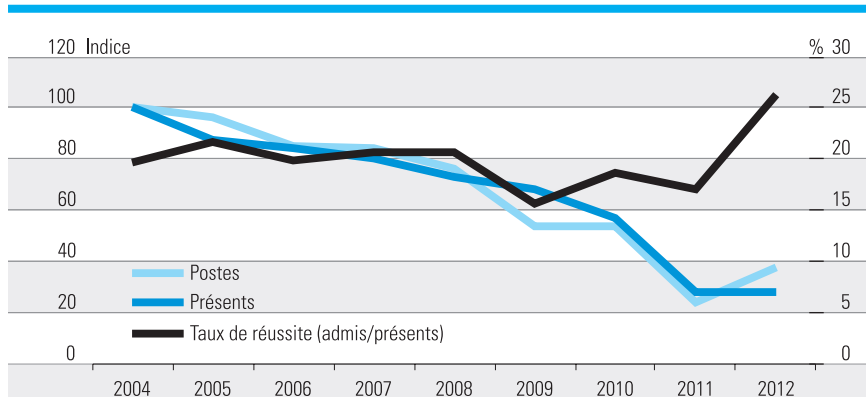
Concours	Postes	Inscrits	Présents	Admis *	Taux de réussite	Taux de couverture
Concours externe	4 601	37 019	17 386	4 637	26,7	100,8
Concours externe spécial langues régionales	102	318	182	72	39,6	70,6
Troisième concours	200	3 888	1 049	174	16,6	87,0
<b>Total concours externes</b>	<b>4 903</b>	<b>41 225</b>	<b>18 617</b>	<b>4 883</b>	<b>26,2</b>	<b>99,6</b>
Premier concours interne	130	582	289	108	37,4	83,1
Second concours interne	93	2 003	549	93	16,9	100,0
Second concours interne spécial langues régionales	4	69	10	1	10,0	25,0
<b>Total concours internes</b>	<b>227</b>	<b>2 654</b>	<b>848</b>	<b>202</b>	<b>23,8</b>	<b>89,0</b>
<b>Total</b>	<b>5 130</b>	<b>43 879</b>	<b>19 465</b>	<b>5 085</b>	<b>26,1</b>	<b>99,1</b>

\* Le nombre d'admis peut être supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus.

Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean. MEN-MESR DGRH

**GRAPHIQUE 1 – Évolution du nombre de postes et de présents (indice 100 en 2004), et du taux de réussite (%) aux concours externes du CRPE**

France métropolitaine + Dom



Lecture : l'axe de gauche indique les nombre de postes offerts et de candidats présents à chaque session rapportés à ceux de 2004, fixés à 100. L'évolution des candidats admis, comparable à celle des postes, n'est pas reproduite. L'axe de droite mesure le taux de réussite, rapportant, pour chaque session, le nombre d'admis à celui des présents.

Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean

**TABLEAU 2 – Concours externes de recrutement de professeurs des écoles par académie - Session 2012**  
(Concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)

Académies	Postes	Présents	Admis	Présents/poste	Taux de réussite
Aix-Marseille	185	786	185	4,2	23,5
Amiens	90	503	90	5,6	17,9
Besançon	65	364	64	5,6	17,6
Bordeaux	182	966	182	5,3	18,8
Caen	49	324	49	6,6	15,1
Clermont-Ferrand	45	325	45	7,2	13,8
Corse	19	92	19	4,8	20,7
Créteil	840	1 662	840	2,0	50,5
Dijon	81	366	81	4,5	22,1
Grenoble	276	953	276	3,5	29,0
Guadeloupe	14	205	14	14,6	6,8
Guyane	85	147	70	1,7	47,6
La Réunion	102	456	102	4,5	22,4
Lille	190	1 100	188	5,8	17,1
Limoges	28	167	28	6,0	16,8
Lyon	280	1 100	280	3,9	25,5
Martinique	22	184	22	8,4	12,0
Montpellier	159	768	157	4,8	20,4
Nancy-Metz	71	628	71	8,8	11,3
Nantes	200	922	200	4,6	21,7
Nice	98	461	98	4,7	21,3
Orléans-Tours	147	598	147	4,1	24,6
Paris	119	332	119	2,8	35,8
Poitiers	89	460	89	5,2	19,3
Reims	85	395	85	4,6	21,5
Rennes *	128	639	130	5,0	20,3
Rouen	115	498	112	4,3	22,5
Strasbourg *	89	537	90	6,0	16,8
Toulouse	120	713	120	5,9	16,8
Versailles	930	1 966	930	2,1	47,3
<b>France métropolitaine + Dom</b>	<b>4 903</b>	<b>18 617</b>	<b>4 883</b>	<b>3,8</b>	<b>26,2</b>

\* Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean

2,1 à Versailles et 2,8 à Paris, à plus de 8 dans les académies de la Martinique, de Nancy-Metz et de la Guadeloupe (tableau 2). Parmi les 4 883 candidats admis aux concours externes, plus d'un tiers (36,2 %) est issu des académies de Créteil et de Versailles.

## DEUX FOIS MOINS DE « REDOUBLANTS » AUX CONCOURS EXTERNES EN 2012

Le nombre de candidatures est alimenté en partie par les « redoublants ». Parmi les 18 617 présents aux concours externes à la session 2012, un tiers d'entre eux étaient déjà présents à la session 2011 ; en comparaison, deux tiers des présents à la session 2011 s'étaient déjà présentés en 2010. Un quart des présents en 2012 retentaient sa chance pour la troisième année consécutive (près d'un tiers des présents en 2011). Les 6 130 candidats « redoublants » en 2012 sont ainsi deux fois moins nombreux qu'à la session précédente. Ils peuvent être rapprochés des 15 050 présents n'ayant pas réussi un concours externe en 2011, également deux fois moins nombreux qu'en 2010. Autrement dit, la proportion des « recalés » aux concours externes de la session précédente présents à la session suivante reste proche : 41 % précisément à la session 2012.

Les « redoublants » comme les « triplants » obtiennent des taux de réussite similaires au taux global des concours externes. Donc, la proportion de « redoublants » et de « triplants » parmi les lauréats est la même que parmi les présents.

## LES ÉTUDIANTS CONSTITUENT PLUS DES DEUX TIERS DES LAURÉATS AUX CONCOURS EXTERNES

Les étudiants deviennent le principal vivier de recrutements externes 2012 d'enseignants du premier degré public (68,2 % (tableau 3)). La part des demandeurs d'emploi progresse encore en 2012, 13,7 % au lieu de 8,5 % en 2011. Celle des candidats en activité dans les secteurs privé ou public est en léger retrait, passant de 10,5 % en 2011 à 8,9 % en 2012. 6,9 % des postes aux différents concours externes sont pourvus par des personnels d'éducation et de surveillance (principalement des assistants d'éducation).

Les étudiants affichent un taux de réussite parmi les plus élevés aux concours externes : 30,3 % contre 25 % pour les demandeurs d'emploi et de l'ordre de 17 à 18 % pour les autres origines.

## EN 2012, PRÈS DE NEUF LAURÉATS SUR DIX SONT DES FEMMES, PROPORTION LA PLUS ÉLEVÉE SUR LES HUIT DERNIÈRES ANNÉES

Aux concours externes de professeurs des écoles, les femmes représentent 87,2 % des admis (tableau 3) ; cette proportion est en hausse de 2,4 points par rapport à 2011. Depuis 2004, le taux a fluctué entre 83 et 85 %. Les nouvelles recrues de la session 2012 continuent donc de renforcer la féminisation de la population enseignante du premier degré public, qui s'établit à 81,9 % en janvier 2012. Le taux de féminisation aux concours externes varie selon les académies de 77,6 % à Caen à 94,1 % à Reims. Le taux de réussite des lauréates est légèrement supérieur à celui des lauréats (26,5 % contre 24,4 % pour les hommes). À la session 2012, l'âge moyen des admis aux concours externes (26,9 ans) reste stable par rapport à l'année précédente (26,8 ans pour les femmes et 27,9 ans pour les hommes). Logiquement, les étudiants sont en moyenne plus jeunes (24,9 ans). Les lauréats en activité dans les secteurs privé ou public présentent une moyenne d'âge supérieure de près de huit ans, les demandeurs d'emploi trois ans de plus. Le taux de

**TABLEAU 3 – Origine des lauréats aux concours externes de professeurs des écoles – Session 2012**  
France métropolitaine + Dom

Origine des candidats	Admis	%	Rappel 2011 (%)	Taux de réussite	% femmes	Âge moyen
Étudiants *	3 330	68,2	71,6	30,3	88,7	24,9
Secteur privé, fonctionnaires	432	8,9	10,5	18,2	86,8	34,6
Demandeurs d'emploi	671	13,7	8,5	25,0	84,4	30,0
Personnels d'éducation et de surveillance	336	6,9	7,3	17,3	79,8	28,6
Autres **	114	2,3	2,1	18,5	81,6	33,0
<b>Total</b>	<b>4 883</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>26,2</b>	<b>87,2</b>	<b>26,9</b>

\* En 2011, 61,1 % des étudiants étaient issus des IUFM.

\*\* Autres : enseignants titulaires ou non titulaires, stagiaires.

Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean

réussite décroît avec l'âge : il s'établit à 33,9 % pour les « moins de 25 ans » contre 4,9 % pour les « 50 ans et plus » aux concours externes.

## LES TITULAIRES D'UN MASTER 2 « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT » RÉUSSISSENT MIEUX

2012 est la deuxième session des concours organisés dans le cadre de la réforme de la « mastérisation » ; le niveau de recrutement requis est le niveau master 2 (bac + 5). Aussi, la répartition des lauréats selon le niveau de diplôme est-elle assez comparable à celle de la session 2011. Plus de neuf lauréats sur dix aux différents concours externes de professeurs des écoles sont titulaires d'un master 2 (39,6 %) ou engagés dans la finalisation du diplôme (53,6 %) (graphique 2), respectivement 40,5 % et 51,7 % en 2011.

Les taux de réussite aux concours externes varient selon le diplôme. Alors que les taux de réussite des candidats titulaires d'un

doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur sont respectivement de 31,6 % et 29,0 %, il s'établit à 27,9 % pour les candidats titulaires d'un master 2 et à 11,0 % pour les candidats dispensés de titre.

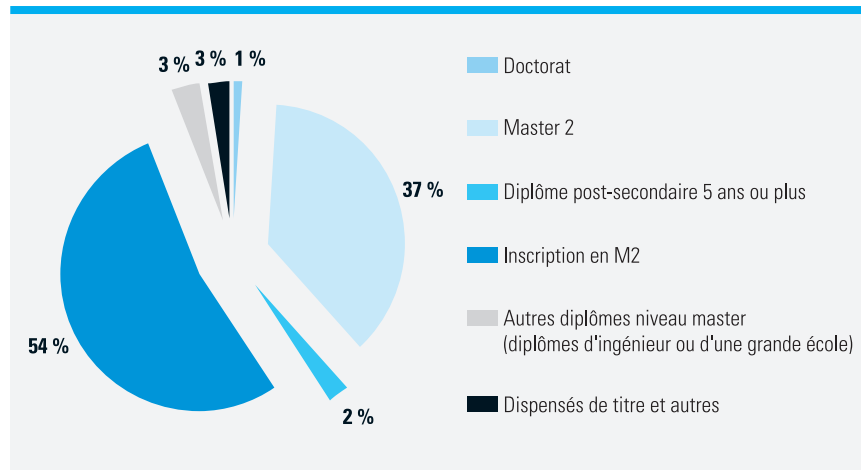
81,5 % des admis aux concours externes déclarent avoir un master « métiers de l'enseignement ». Ces derniers présentent un taux de réussite (30,7 %) plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme de disciplines scientifiques (25,8 %) ou littéraires (24,5 %). Les candidats possédant un master langues, ou engagés dans la finalisation du diplôme, ont le taux de réussite le plus bas (17,8 %).

## UN PEU PLUS DE 200 POSTES AUX CONCOURS INTERNES À LA SESSION 2012

227 postes étaient proposés à l'ensemble des concours internes à la session 2012, 130 postes au titre du premier concours, destinés aux instituteurs titulaires, 97 au titre des seconds concours.

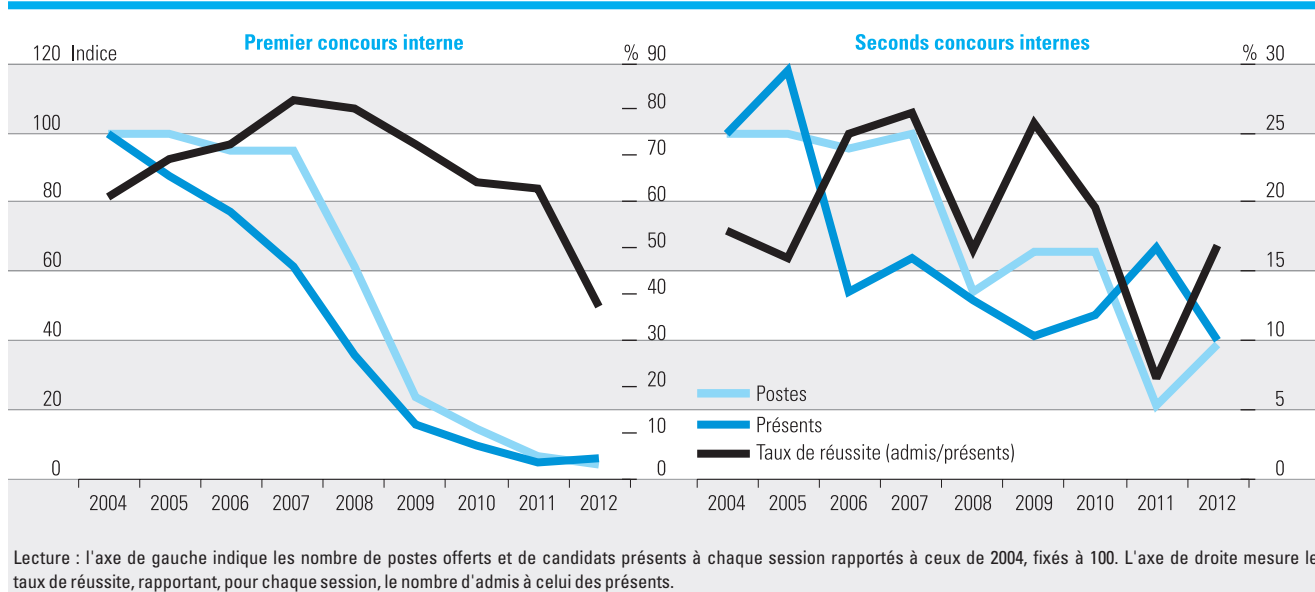
**GRAPHIQUE 2 – Part des diplômes des lauréats aux concours externes de l'enseignement du premier degré en 2012**

France métropolitaine + Dom



Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean

**GRAPHIQUE 3 – Évolution du nombre de postes et de présents (indice 100 en 2004), et du taux de réussite (%) aux concours internes du CRPE**  
France métropolitaine + Dom



Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean. MEN-MESR DGRH

Au premier concours interne, la baisse importante du nombre de postes, amorcée en 2008, plus accentuée en 2009 et 2011, ralentit en 2012 (graphique 3). Cette chute reflète celle du vivier des instituteurs : ils étaient 83 000 titulaires en 2004 contre 8 000 en 2012. Jusqu'en 2011, la baisse du nombre de candidats présents est plus rapide que la baisse du nombre de postes offerts. La tendance s'inverse en 2012 ; le nombre de candidats présents augmente

de 32 % par rapport à la session précédente après des baisses successives depuis sept années. On compte 2,2 présents par poste en 2012 alors qu'en 2011 il y avait à peine plus de candidats que de postes offerts. Le taux de réussite enregistre alors une baisse significative, 37,4 % au lieu de 66,7 % en 2011.

Aux seconds concours internes, le nombre de postes a été divisé par cinq en huit ans, avec une baisse particulièrement forte

entre 2010 et 2011. La tendance s'inverse en 2012 ; 97 postes ont été ouverts contre 54 l'an passé, soit + 79,6 %, alors que, dans le même temps, les candidats présents sont moins nombreux (- 39,6 %). Aussi, le taux de réussite s'améliore-t-il nettement en 2012, soit 16,8 % contre 7,3 % en 2011. ■

**Catherine Valette, DEPP A2**

### Le recrutement des personnes en situation de handicap en 2012

Aux concours externes de professeurs des écoles de l'enseignement public, 186 candidats inscrits ont déclaré un handicap pour 79 présents et 14 admis. Aux seconds concours internes, 9 inscrits étaient en situation de handicap pour 3 présents et aucun admis. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale recrute des personnes handicapées qui peuvent devenir fonctionnaires sans passer de concours. Il s'agit du recrutement par la voie contractuelle. 293 postes de professeurs des écoles étaient à pourvoir sur la France entière pour la rentrée 2012.

### Le recrutement de personnels enseignants du premier degré dans l'enseignement privé

À la session 2012, 947 contrats ont été ouverts en vue de recruter des professeurs des écoles dans l'enseignement privé en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. 853 candidats ont été admis : 92,6 % aux différents concours externes et 7,4 % aux concours internes (0,5 % au premier concours, 6,9 % aux seconds concours). Les taux de réussite sont inférieurs à ceux des concours de l'enseignement public : ils s'élèvent à 23,9 % aux concours externes et à 12,9 % aux seconds concours internes, soit respectivement deux et quatre points de moins. Contrairement au public, seulement neuf contrats sur dix ont été globalement pourvus.

(Sources : MEN-MESR DEPP / Système de gestion Ocean. MEN-MESR DAF).

### pour en savoir plus

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## Source et définitions

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants du premier degré proviennent de la collecte d'information effectuée à partir d'extractions du système de gestion Ocean. Le champ géographique recouvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (Dom).

### Les concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)

Le recrutement de professeurs des écoles est académique : les lauréats sont nommés professeurs-stagiaires et sont affectés dans un département de l'académie dans laquelle ils ont été recrutés. Le choix du département est effectué en fonction des vœux des intéressés et dans l'ordre de leur classement aux concours externe ou interne et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) les affecte dans une école du département.

Plusieurs concours permettent de devenir professeur des écoles selon la situation du candidat. Outre le **concours externe** et le **concours externe spécial langues régionales** (qui comprend une épreuve de langues régionales), fait également partie de la voie externe le **troisième concours**, ouvert aux candidats justifiant de cinq années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé.

De plus, la voie interne est accessible aux candidats remplissant les conditions de services publics : le **premier concours interne** est ouvert aux instituteurs titulaires justifiant de trois années d'ancienneté au 1<sup>er</sup> septembre de l'année précédant le concours, les **seconds concours interne** et **interne spécial langues régionales** concernent les candidats justifiant de trois années d'ancienneté de services publics (agent titulaire ou non titulaire d'une des trois fonctions publiques, élèves-professeurs du cycle préparatoire au second concours interne).

Les épreuves de ces concours sont définies dans l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié fixant les modalités d'organisation des concours du premier degré (excepté celles du premier concours interne définies dans l'arrêté du 24 décembre 1992 modifié).

### Les diplômes exigés pour candidater au CRPE

L'arrêté du 31 décembre 2009 modifié fixe les diplômes et les titres permettant de se présenter aux concours externes et internes des personnels enseignants du premier degré. Les concours sont ouverts aux candidats titulaires d'un master 2 ou en cours de validation de master 2 (inscrit en M2), ou d'un titre sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années. À titre transitoire et jusqu'à la session 2015 incluse, les conditions de titre ou de diplôme des candidats aux concours internes recrutés avant le 30 juillet 2009 restent celles en vigueur à la session 2009.

Les concours sont ouverts sans condition de diplôme aux mères ou pères d'au moins trois enfants ainsi qu'aux sportifs de haut niveau, au troisième concours, aux élèves-professeurs du cycle préparatoire du second concours interne.

**Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours. Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.

**Admis.** Candidats admis sur liste principale.

**Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.